

## **LES PLANS DU CONCOURS D'AVANT-PROJET DE CONSTRUCTION DES HALLES EN 1923.**

*Exposition réalisée par les Archives municipales et communautaires de Reims  
du 22 décembre 2008 au 1<sup>er</sup> février 2009  
Ancien collège des jésuites - place Museux - Reims  
Tous les jours de 14H à 18H sauf les 25 décembre 2008 et 1<sup>er</sup> janvier 2009*

En 1923 la Ville de Reims organise un concours d'architecte pour la reconstruction des halles, complètement détruites au cours de la première guerre mondiale et sous lesquelles on découvre en déblayant les cryptoportiques. Le concours est lancé en 1922. Le plan de reconstruction de la ville prévoit, entre autres, des halles centrales, qui doivent aider à la relance de la vie économique et sociale.

Le projet d'un concours est adopté par la commission municipale de voirie et de reconstruction dans sa séance du 13 novembre 1922. Les futures installations doivent répondre aux besoins d'une ville moderne. Le site du Boulingrin est idéal car il offre une large surface proche des lignes de tramway, avec un accès facilité par de larges rues et de nombreuses places de stationnement. L'îlot concerné se situe entre les rues de Mars, Andrieux, du Temple et Olivier Métra.

Tous les architectes ou les spécialistes qualifiés français peuvent y participer, compte-tenu de la charge de travail liée à la reconstruction pour les architectes rémois. Cependant, ils doivent avoir fait leurs preuves car "ce genre de construction qui comprend l'aménagement tant intérieur qu'extérieur, et frigorifique, constitue une spécialité", et donc avoir déjà construit des bâtiments analogues : abattoirs, entrepôts frigorifiques, halles. Des références sont exigées.

Le programme du concours délimite l'emplacement, précise le type de construction (en maçonnerie, béton armé ou métal, "au gré des concurrents", le but étant d'éviter un coût trop élevé et de faciliter l'entretien), les exigences sanitaires : sols lavables, systèmes d'évacuation performants. Des exigences de modernité, d'hygiène et de rationalité sont exprimées : les halles doivent intégrer un projet de raccordement au chemin de fer, comprendre des aménagements pour la vente en gros, au détail et à la criée, un espace réservé à la boucherie et un autre à la poissonnerie, l'eau doit être abondante et facilement utilisable, l'appareillage frigorifique installé dans les sous-sols avec les chambres froides.

le jury du concours est composé de 22 membres. A sa tête, le maire, Charles Roche. Une sous-commission en est issue, chargée de retenir les meilleurs projets parmi les concurrents.

Au départ, ils sont au nombre de 34, mais bientôt beaucoup abandonnent. 11 projets sont retenus. Ils sont exposés au musée municipal du 26 avril au 3 mai 1923. Ce sont ceux de Champion et Mellone, Duclos, Ducroux, Guilbert, Hinstin et Federmeyer, Maigrot, Pannier Duvaux et Birr, Portevin et Langlois, Rallé, la Société du béton armé, et un candidat anonyme.

Les 4 et 5 mai, le jury examine les projets, reçoit les candidats individuellement, délibère et choisit le vainqueur : un choix "définitif, exécutoire et sans appel". Quatre primes destinées à récompenser les meilleurs projets sont décernées :

Monsieur Emile Maigrot (1<sup>er</sup>) : 10 000 fr

Monsieur Hippolyte Portevin (2<sup>ème</sup>) : 6 000 fr

Monsieur Albert Guilbert (3<sup>ème</sup>) : 5 000 fr

Messieurs Champion et Mellone (4<sup>ème</sup>) : 4 000 fr

En séance du Conseil municipal du 25 mai 1923, la valeur de l'ensemble des projets présentés est reconnue et des indemnités supplémentaires de 1 000 fr accordées à Mrs Duclos, Hinstin et Rallé. "Les enquêtes sur place, les études et les travaux auxquels les ingénieurs et architectes ayant pris part au concours se sont livrés ont été onéreux pour la plupart d'entre eux, car ils ont fourni des projets étudiés et présenté des dossiers complets avec mémoire justificatif et détail estimatif. Nous estimons, tant pour récompenser l'effort que pour encourager des techniciens pour d'autres concours que nous pourrions avoir à servir, qu'il serait bon de leur montrer que la Ville de Reims sait prendre en considération les sacrifices faits par eux". Duclos, architecte parisien, refuse sa prime.

La majorité des projets est plutôt d'esprit contemporain, utilisant le béton armé comme matériau de structure (Guilbert, Champion), prévoyant un vaste espace central, jouant sur les décrochements et les volumes, évitant l'ornementation, intégrant de nombreuses baies vitrées. Mais les capacités du béton armé ne sont pas forcément pleinement exploitées.

Le projet d'Emile Maigrot, Rémois d'origine bien qu'ayant une agence parisienne, séduit par son concept architectural, celui d'une construction en béton armé.

Quatre années s'écouleront avant l'ouverture du chantier en avril 1927, au cours desquelles le projet sera complètement remanié.

La Société Limousin dont l'un des ingénieurs était Eugène Freyssinet obtiendra le marché pour la construction de la voûte, offrant parmi les six entreprises candidates les meilleures conditions financières et surtout techniques, avec des références telles que la réalisation des hangars à dirigeables d'Orly (1922) ou le pont de Saint-Pierre-du-Vauvray sur la Seine.

Lorsque les halles ouvrirent leurs portes le 30 octobre 1929, le projet initial avait été profondément transformé pour en baisser le coût et le résultat final en était très éloigné. L'ouvrage de Maigrot fût reconnu comme un modèle à suivre et les éloges dans la presse furent nombreux.

Sylvie Nélis

décembre 2008

Archives municipales et communautaires de Reims